



**BESSENAY**

**Séance du 14 octobre 2014**

Prochaine séance du Conseil Municipal  
Mardi 2 décembre 2014  
à 20h30

## **Agenda**

**Lundi 10 novembre**

Conférence sur la guerre de 14-18

**Mardi 11 novembre**

Cérémonie du souvenir

**Samedi 15 et Dimanche 16 novembre**

Représentations Théâtre

**Samedi 22 novembre**

Tennis : repas

**Samedi 29 novembre**

Accueil des nouveaux arrivants  
au Trapèze

Compétition Judo  
Pompiers : Sainte Barbe

**Jeudi 4 décembre**

Don du sang

**Samedi 6 décembre**

Chasse : boudin (sous la halle)

**Dimanche 7 décembre**

Amis du Patrimoine : brocante

**Lundi 8 décembre**

Animations et Téléthon

**Dimanche 14 décembre**

Ecole les Echaras : fête de Noël

**Jeudi 18 décembre**

Concert de Noël à l'église

**Dimanche 21 décembre**

Tournoi école de tennis

**Lundi 29 décembre**

FNACA : concours belote

## **ZOOM sur**

### **Le Comité des Jeunes**

**Le Comité Des Jeunes (CDJ) de Bessenay a fêté ses 50 ans le 27 septembre dernier. Fondé en 1964 par Robert RIOLO le CDJ a un statut d'association loi 1901.**

Il est né suite à un spectacle monté par Robert Riolo et ses amis. La veille de la représentation, les répétitions se passent si mal que les jeunes ne pensent plus faire le spectacle. L'intervention de M. et Mme PEYRET-MONTAGNE les incitent à donner leur représentation. Ce spectacle obtient un franc succès et l'argent récolté permet la création du CDJ. Différentes expositions (champignons, animaux empaillés,...) sont organisées. Suivront les premiers « inter villages », les spectacles dans la nouvelle salle du Prado, la mise à disposition d'un labo photo pour les adhérents, le premier camp d'été en 1969 ainsi qu'un lavage de voiture au profit de la Croix Rouge,...

En 1974, les spectacles du CDJ se jouent dans les villages environnants. Les jeunes participent également à l'organisation du Carnaval de Bessenay. En avril 1976, le CDJ lance la première randonnée des cerisiers blancs qui deviendra par la suite un événement incontournable de l'association. L'inauguration du chalet des jeunes a lieu en 1977.

Dans un premier temps « chapeauté » par un président aidé d'un comité de membres adultes, le CDJ s'émancipe en 1980 à l'initiative d'André Chavalard. Il est désormais géré PAR les jeunes et pour les jeunes à partir de 15 ans. Depuis sa création 26 présidents se sont succédés.

Aujourd'hui, le Comité des Jeunes organise 5 à 6 soirées par an, un week-end de ski, une randonnée, un repas dansant ou un diner spectacle.

# Compte rendu municipal

**Présents** : Mesdames et Messieurs SUBTIL, CARADOT, PROTIERE, FOREST, BORGOGNO, BOUYEYRON, MARCHAND, GEOFFROY, LIMOUSIN, BLANC, TOINON, BOSC, CROCI, MICOLON, FARGERE, FERRIERE, CHASSIGNEUX.

**Excusés** : Messieurs ARQUILLIERE et LOMBARD (procuration à Monsieur GEOFFROY).

Présidée par Bruno SUBTIL, Maire, la séance est ouverte à 20h30 par l'approbation du procès-verbal de la réunion précédente. Après le vote à l'unanimité de ce dernier, l'ordre du jour est ensuite abordé.

Une délibération est rajoutée à l'ordre du jour pour une modification du tableau des effectifs.

## 1. Modification du tableau des effectifs

---

La commission administrative du Centre de Gestion de la Fonction Publique du Rhône du 2 octobre dernier a validé la demande d'avancement de grade de Monsieur Philippe JAILLET qui passera du grade d'agent de maîtrise à celui d'agent de maîtrise principal à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2014.

## 2. Taxe d'aménagement

---

Mise en place depuis le 1<sup>er</sup> mars 2012 pour remplacer l'ancienne taxe locale d'équipement (TLE), la taxe d'aménagement s'applique aux constructions et aménagements de toute nature nécessitant une autorisation d'urbanisme. Le taux appliqué sur la commune depuis 2012 est de 3 %. Compte tenu des projets d'aménagements urbains de la commune, le conseil municipal propose de faire évoluer le taux à 3,5 % à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015.

## 3. Syndicat à Vocation Scolaire (SIVOS) du Collège de Ste Foy l'Argentière

---

Suite à la construction d'un collège public sur la commune de St Martin en Haut, la commune de Duerne n'a plus aucun enfant scolarisé au collège de Ste Foy l'Argentière. Elle sollicite donc la possibilité de se retirer du Syndicat.

Le Comité Syndical du SIVOS a délibéré en ce sens le 7 octobre dernier. Les communes membres doivent procéder de même afin d'entériner cette décision.

Compte tenu des raisons invoquées par la commune de Duerne, le Conseil Municipal valide cette demande.

## 4. Décision modificative

---

Il y a lieu d'apporter quelques modifications aux prévisions suite à des recettes supplémentaires constatées sur le budget principal.

## 5. Travaux des commissions

---

### ○ Bâtiments Communaux – Assainissement

*Extension local stockage salle polyvalente* : les terrassements ont été réalisés. Les travaux de bardage débuteront la 1<sup>ère</sup> semaine de novembre et devraient durer environ 3 semaines.

*Réseaux d'eaux pluviales et usées sur le secteur de St Irénée* : le bureau d'études IRH poursuit son étude et viendra présenter le projet technique à la commission le vendredi 7 novembre à 15h00.

*Projets 2015* : la commission propose les restaurations suivantes : salle de gymnastique dans la Maison des Associations, allées du cimetière pour une accessibilité aux personnes à mobilité réduite (allées avec alvéoles et gravier), cuisine de la salle des fêtes et aménagement du bureau du directeur du centre de loisirs dans la salle du périscolaire.

Avant de lancer les études sur la réalisation de nouveaux équipements sur le site de St-Irénée, le Conseil Municipal a besoin de bien connaître les marges de manœuvres financières dont il va disposer dans les futures années. L'Etat a déjà confirmé la forte baisse de sa dotation globale de fonctionnement en 2015, 2016 et 2017. En parallèle, il impose aux communes des dépenses supplémentaires comme celles liées à la réforme des rythmes scolaires.

La mise en place de la Métropole et « du nouveau Rhône » au 1<sup>er</sup> janvier 2015 est aussi une source d'inquiétude puisqu'aucune information n'est donnée quant aux aides futures que pourra donner le Département aux communes. Force est de constater que le contexte économique pousse désormais les territoires à coordonner une véritable démarche de mutualisation au sein des Communautés de Communes. Le Conseil Municipal s'engage, de toute façon, à lancer une large concertation pour définir les priorités.

### ○ Equipements de communication

*Syndicat Rhodanien du Câble* : le plan « fibre » pour la distribution de la fibre optique dans les hameaux des villages va se mettre en place et permettra une augmentation du débit.

*Syndicat Départemental d'Electrification du Rhône* : les travaux de modification et de réglage des horloges astronomiques permettant la mise en place des horaires d'extinction de nuit de l'éclairage public vont être réalisés d'ici la fin de l'année.

*Bibliothèque* : une nouvelle séance de dédicaces avec des auteurs régionaux est prévue au début de l'année 2015.

### ○ Information – Tourisme

*Mémo des associations* : il est diffusé avec ce compte-rendu.

*Livret d'accueil* : la commission est en train de travailler pour une nouvelle édition qui paraîtra début 2015.

*Projets 2015* : il est prévu le renouvellement des deux panneaux aux entrées de la Brévenne et la gestion des photos liées aux événements municipaux ou associatifs.

### ○ Manifestations – Vie Associative

*Repas des Aînés* : un peu plus de 180 personnes ont apprécié la journée du 5 octobre dernier offerte par la municipalité et le bon menu servi par le Café du Midi. La décoration mise en place par la commission a été spécialement saluée par l'ensemble des participants.

*Rencontre associations* : elles se déroulent sur 3 samedis matin en septembre-octobre et permettent aux associations de dresser un bilan de fonctionnement et d'évoquer les améliorations souhaitées.

*Commémoration du 11 novembre* : suite à la réunion du 18 septembre dernier, le programme de la manifestation est le suivant :

Une conférence sur les civils combattants Bessenois disparus se déroulera le lundi 10 novembre à 20h00 salle rue du Nord. Une exposition sera également proposée du 10 au 16 novembre dans la même salle.

Le mardi 11 novembre à 11h00, rendez-vous vers la halle pour le défilé jusqu'au Monument aux Morts devant lequel le discours inaugural du Monument qui date de 1922 sera lu. Puis, en hommage aux 100 soldats de Bessenay disparus pendant la guerre, 100 personnes (enfants et adultes) énonceront les noms des soldats. **100 volontaires sont donc recherchés pour lire les noms**

**des soldats disparus. N'hésitez pas à vous faire connaître en mairie si vous souhaitez participer à cet évènement.**

Après le dépôt de gerbe et le discours du maire, défilé jusqu'au Trapèze où la chorale de Monsieur Damezin fera un petit concert avant le traditionnel vin d'honneur.

*Accueil des nouveaux Bessenois* : la rencontre avec l'équipe municipale aura lieu le samedi 29 novembre à 11h00 au Trapèze. Chaque foyer concerné va recevoir dans les prochains jours un courrier. Si vous avez été oubliés, n'hésitez pas à contacter le secrétariat de mairie.

*Fête de la Cerise 2015* : une réunion s'est déroulée le 10 octobre dernier avec une forte participation des associations. L'objectif était de définir le projet des manifestations liées au 80<sup>ème</sup> anniversaire du Comité des Fêtes ainsi que l'organisation du défilé du dimanche 5 juillet. 8 chars seront préparés par différents regroupements d'associations. Ils représenteront un évènement marquant de chaque décennie depuis 1935.

**○ Enfance – Jeunesse – Affaires scolaires**

*Bilan Centre de Loisirs 2013* : la réunion de bilan a eu lieu tardivement cette année, du fait du renouvellement des conseils municipaux et du lourd travail à réaliser pour la mise en place des nouveaux rythmes scolaires. Le bilan fait ressortir des effectifs stables pour le périscolaire (avant et après l'école), une légère hausse pour les mercredis et une légère baisse pendant les petites vacances d'hiver et de printemps.

Pour l'année scolaire qui vient de démarrer, une baisse est constatée pour la fréquentation des mercredis, et une hausse s'annonce pour les prochaines vacances de la Toussaint.

*Nouveaux temps d'activités périscolaires (TAP)* : la 1<sup>ère</sup> période s'achève et semble avoir été positive pour tout le monde. Pour la prochaine période, quelques nouvelles activités font leur apparition et d'autres sont renouvelées. Une enquête de satisfaction des parents sera proposée rapidement.

*Aménagement restaurant scolaire* : suite à une réunion de la commission avec les agents concernés, la disposition des tables a été modifiée dans la salle du restaurant et a permis d'optimiser le nombre de places. Il est programmé l'acquisition de nouvelles tables.

*Conseil Municipal d'adolescents* : la commission se réunit le mardi 4 novembre à 20h00 pour évoquer sa mise en place début 2015.

*Ecole Les 3 Collines* : Le bilan de la 1<sup>ère</sup> période des TAP est positif. Une réflexion est lancée pour la mise en place d'une étude surveillée. Une classe de neige est prévue en février pour les enfants de l'école.

*Collège Ste Foy l'Argentière* : Le collège compte 450 élèves. Des travaux importants ont été réalisés avec les restaurations des salles de sciences et du self. Le collège est un établissement pilote « 0 déchets » pour le self : les enfants se servent librement, mais en contrepartie il ne doit rien rester dans les assiettes à la fin du repas ! Cette expérience semble être positive puisqu'on est passé de 8 à 3 poubelles par jour...

**○ Affaires sociales**

*Conseil de la vie sociale de l'Institut Médico Educatif La Cerisaie* : il a eu lieu le 27 septembre. Les parents semblent satisfaits des modifications apportées dans le fonctionnement de l'établissement.

**○ Voirie – Environnement – Agriculture**

*Trottoirs Route de Bibost* : les travaux sont terminés.

*Réflexion sur le programme « Phyto 0 »* : à partir de 2018, les communes n'auront plus le droit d'utiliser des produits phytosanitaires pour le désherbage. Mais cette mise en place va être difficile à réaliser et une mutualisation de matériel par les communes pourrait être une solution envisagée par le biais de la Communauté de Communes du Pays de l'Arbresle. Le Comité du Fleurissement du Rhône profite de ces réflexions pour modifier les grilles de notation des communes afin de mieux

tenir compte des efforts consentis en faveur de l'environnement.

*Problème de sécurité à la Brévenne* : plusieurs riverains ont signalé la nécessité d'un passage piétons côté l'Arbresle pour rejoindre les arrêts de cars. La commission se rendra sur place pour étudier ce dossier.

#### **O Urbanisme - Economie**

*Projet maison paramédicale à proximité du parking des écoles* : la réunion du 10 septembre avec les professionnels du secteur paramédical et SEMCODA a permis de faire remonter les besoins de chacun. L'opération pourrait se réaliser en démolissant le bâtiment existant et en reconstruisant un autre dont le rez-de-chaussée serait consacré aux activités paramédicales et l'étage à des logements.

*Projet du lotissement de 12 maisons à St Irénée* : à la demande de SEMCODA, la réunion publique a été reportée en fin d'année.

*Maison de Retraite Irénée* : la directrice a informé la commune qu'elle était actuellement dans l'obligation de limiter le nombre de résidents, dans l'attente de recruter un médecin qui accepterait d'assurer un suivi plus important des résidents.

Par ailleurs, la Maison de Retraite a présenté un large programme d'animations culturelles ouvert à toute la population. L'établissement souhaite également organiser en 2015 une journée d'animations en concertation avec la Municipalité et le Comité des Fêtes.

### **6. Communauté de Communes du Pays de l'Arbresle (CCPA)**

---

Une exposition concernant le projet d'extension de l'Aqua Centre va être mise à disposition des communes. Elle sera visible en mairie **du 17 au 28 novembre** dans la salle d'honneur pendant les heures d'ouverture au public.

Les maires de la CCPA ont validé jeudi 9 octobre le projet de déviation de l'Arbresle présenté par le Département. Cette déviation de 2,7 kms doit relier la zone commerciale des 3 communes à l'entrée de l'Arbresle à la nationale 7 avant Fleurieux s/ L'Arbresle.

Un projet de charte de mutualisation est en préparation afin de fixer le cadre réglementaire des futurs échanges entre la CCPA et les communes membres. Il sera présenté au conseil communautaire du mois de décembre.

### **7. Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples (SIVOM) de la Giraudière**

---

Le projet de nouvelle station d'épuration avance et une visite sur site a été effectuée avec le bureau d'études de maîtrise d'œuvre.

Local commercial de la Forge : les travaux seront terminés courant novembre. Un projet d'implantation d'une pharmacie est à l'étude.

Aménagement d'une plate-forme (50 m x 60 m) à proximité de la chapelle : les entreprises PERRET et CHARRIN déposent du remblai avec pour objectif la réalisation d'une future plate-forme de loisirs.

### ○ **Civisme :**

La rue de la Brévenne est à sens unique et réservée aux seuls riverains et aux véhicules de service.

### ○ **Enquête de déplacement de l'aire métropolitaine lyonnaise sur le territoire du 7 octobre 2014 au 7 avril 2015 :**

569 communes, 2,3 millions d'habitants, plus de 27 000 personnes interrogées...

Le SYTRAL (Syndicat Mixte des Transports pour le Rhône et l'Agglomération Lyonnaise) lance du 7 octobre 2014 au 7 avril 2015 avec 14 partenaires une vaste enquête sur les déplacements. Suite à un tirage au sort, plus de 27 000 personnes vont être sollicitées à partir du 7 octobre 2014. Vous en faites peut-être partie !

En offrant une photographie précise des déplacements réalisés par les habitants de l'aire métropolitaine lyonnaise, cette enquête vise à mieux connaître les habitudes et besoins des déplacements des habitants mais aussi connaître leurs envies, leurs besoins en matière de déplacements. Il s'agit de fournir aux institutions et organismes compétents un outil d'aide à la décision pour mettre en œuvre des politiques de transport au sein de l'aire métropolitaine lyonnaise les plus justes possibles.

Les habitants sélectionnés vont être sollicités soit en face à face, soit par téléphone, par 168 enquêteurs de la société Alyce Sofreco. Lorsqu'un d'eux se présentera à vous, merci de bien vouloir lui assurer le meilleur accueil. En fin d'enquête, toutes les informations nominatives seront détruites et les fichiers constitués seront rendus anonymes, conformément aux dispositions de la loi «Informatique et libertés ».

Les résultats de cette enquête seront connus à l'automne 2015.

A savoir :

Chaque enquêteur possède une carte professionnelle et une attestation que vous pouvez lui demander. Chaque mairie, gendarmerie ou commissariat est informé des modalités de cette enquête.

### ○ **Avis aux électeurs – Révision des listes électorales politiques :**

Sont électeurs les françaises et les français, âgés de 18 ans accomplis, jouissant de leurs droits civils et politiques, et n'étant dans aucun cas d'incapacité prévu par la loi.

#### **Conditions d'inscription dans la commune :**

- avoir son domicile réel dans la commune ou y habiter depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2014,
- ou figurer pour la 5<sup>ème</sup> fois sans interruption au rôle d'une des contributions directes communales,
- ou être assujetti à une résidence obligatoire dans la commune en qualité de fonctionnaire public.

**Les personnes concernées qui désirent s'inscrire sur les listes électorales qui prendront effet à compter du 1<sup>er</sup> mars 2015 doivent déposer leur demande en Mairie AVANT le 31 DECEMBRE 2014 munies des justificatifs de l'identité et du lien avec la commune.**

**Attention :** Les personnes qui atteindront 18 ans avant la clôture définitive des listes, soit le 28 février 2015, seront inscrites d'office, sous réserve qu'après vérifications par les services municipaux, elles répondent aux autres conditions prescrites par la loi.

Toute personne pourra obtenir en mairie les renseignements correspondant à sa situation particulière.

**Les personnes ayant changé d'adresse en 2014 (déménagement dans la commune ou ayant quitté la commune), sont priées de donner leurs nouvelles coordonnées en Mairie.**

### ○ Les Restaurants du Cœur de l'ARBRESLE vous informent :

La campagne 2014/2015 commencera le jeudi 27 novembre 2014 à 9h00.  
Possibilité de se faire inscrire le jeudi 20 et vendredi 21 novembre, de 9h00 à 11h00, 9 rue Anne Frank, 69210 L'Arbresle. Se munir des documents suivants: pièce d'identité, justificatifs de revenus, justificatifs de charge (loyer), avis d'imposition, quittance de loyer.

Jours et horaires d'ouverture à partir du 27 novembre : jeudis et vendredis matin, de 9h00 à 11h30, jeudi après-midi de 14h00 à 15 h30.

Pour nous contacter : 09 60 06 90 86 - ad69.larbresle@restosducoeur.org

○ **Clémentine Pagan**, opticienne diplômée vous attend début Décembre à l'occasion de l'ouverture de son magasin d'optique "Cerise sur la lunette" situé Place du Marché. Venez découvrir les gammes optique et solaire pour hommes, femmes, enfants ainsi que les produits d'entretien contactologie et lunettes.

### ○ Campagne de prévention anti-cambriolages de la gendarmerie : le 26 octobre vous changez d'heure... ils changent leurs habitudes...

Le passage à l'heure d'hiver est traditionnellement propice aux cambriolages en début et fin de journée (raccourcissement de la phase diurne favorable aux cambrioleurs). Afin de prévenir ce type de vol, il convient d'adopter des gestes élémentaires de prudence et de civisme :

1°- En votre absence :

- pensez à fermer les portes et volets des ouvertures situées à l'arrière de vos habitations.
- n'hésitez pas à activer vos éclairages en façade d'habitation et à programmer l'allumage de lumières dans une ou plusieurs pièces (utilisation de minuteurs sur les blocs prise électrique afin de créer des périodes d'éclairage aléatoires).

2° - Soyez attentifs aux mouvements inhabituels dans votre voisinage. Alertez **immédiatement** la gendarmerie **de jour comme de nuit** (l'appel au 17 est gratuit) de la présence :

- de véhicules faisant des repérages (pensez à relever un maximum d'éléments d'identification : marque, modèle, couleur, numéro d'immatriculation, nombre de personnes à bord, direction de fuite).
- de personnes au comportement suspect (allées et venues répétées, démarchages pour travaux divers, élagage, peinture, etc., individus testant la présence des propriétaires par l'intermédiaire des sonnettes ou interphones, individus pouvant faire le guet, ...).

### ○ Concert de Noël à l'église :

Il sera organisé par Myriam Eschenbrenner un concert de Noël à l'église de Bessenay **le jeudi 18 Décembre à 20h30**, chant à deux voix. L'entrée sera libre (libre participation). Il y aura en alternance des morceaux de concert religieux et plusieurs chants de Noël que le public sera invité à chanter, à l'aide du texte.

○ Les enfants, petits-enfants, arrière petits-enfants de Mme Vallet M.Claudette de Ripan, vous remercient de vos messages d'affection, de vos dons, de vos fleurs et de votre présence chaleureuse lors de ses obsèques en l'Eglise de Bessenay le jeudi 16 octobre 2014.

Avec toute notre sympathie...

### ○ Conseil de Parents d'Elèves :

Comme chaque année, le Conseil de Parents d'Elèves organisera une vente de sapins au profit des enfants de l'école de Bessenay.

Bon de commande à retirer à partir du 3 novembre aux 2 boulangeries et au P'tit bazar.

Livraison le vendredi 5 décembre. Contact 06 81 08 28 78

### ○ Théâtre :

La P'tite troupe de Yo invite cette année la troupe Popey's Comédie.

La pièce jouée est PRESS PEOPLE d'Olivier Lejeune. Elle sera jouée **le samedi 15 novembre à 20h30 et le dimanche 16 novembre à 14h30.**

L'action se déroule dans la rédaction d'un journal. Un scoop arrive en fin de journée et la "Une" doit être refaite. Les tempéraments s'échauffent, situations et quiproquos se succèdent dans le rire.

### ○ Boule :

La Boule organise le samedi 22 novembre et le dimanche 23 novembre le Challenge Cerifrais : 64 quadrettes aux Boulodromes du Pays de l'Arbresle et de Sainte-Foy l'Argentière. Samedi 22 novembre 14h00 début des parties, 23 novembre 9h00 3<sup>ème</sup> partie, 13h30 quart, demi, finale.

### ○ Chalet de jeunes :

Le CDJ recherche des photos/vidéos des interclasses et de la soirée des 50 ans. Si vous en avez n'hésitez pas à contacter Xavier Guillaume 06 59 08 34 53 ou Yohann Limousin 06 67 70 65 37. Un montage vidéo des moments forts de l'association est en cours de conception et sera disponible sur commande pour Noël.

### ○ Classe en 5 :

Dégustation d'huitres sur la Place du Marché le dimanche 30 novembre 2014 à partir de 10h.

## Le chiffre... 100

C'est le nombre de Bessenois (nés ou habitants) "morts pour la France" au cours de la première guerre mondiale sans compter les mutilés. Bessenay a été la seconde commune du canton en termes de soldats tués. 18.5% des Bessenois mobilisés ont succombé lors du conflit, 50% de la population masculine du village a été appelée sous les drapeaux dès le début des combats. 74 noms sont mentionnés sur le monument aux morts car il faut savoir que les inscriptions sont à l'appréciation des communes.

L'école, la bibliothèque, les Amis du patrimoine, les représentants d'associations proposent dans le cadre de la commémoration du centenaire de la guerre de 14/18 et en collaboration avec la municipalité plusieurs temps forts : conférence, rendez-vous au monument aux morts, concert, exposition...



Mairie de Bessenay  
[mairie@mairie-bessenay.fr](mailto:mairie@mairie-bessenay.fr)  
Tél. 04 74 70 80 07  
Horaires :  
Lundi : 13h30/18h30  
Mardi au jeudi : 8h30/12h00  
Vendredi : 8h30/12h00 et 13h30/18h30  
Site : [www.mairie-bessenay.fr](http://www.mairie-bessenay.fr)